



Paris, le 13 juillet 2010

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Pacte d'actionnaires au sein de la Société Le Nickel-SLN (Nouvelle-Calédonie) : accord du 13 juillet 2010 entre la STCPI et le groupe ERAMET.

La Société Territoriale Calédonienne de Participation Industrielle (STCPI), et le groupe ERAMET, dont le Conseil d'administration s'est réuni ce jour, ont décidé d'un commun accord de reconduire à son échéance, le 13 septembre 2010, pour une nouvelle période allant jusqu'au 31 décembre 2011 leur pacte d'actionnaires au sein de la Société Le Nickel-SLN. Le pacte se poursuivra pour cette nouvelle durée dans toutes ses dispositions et restera complété par les nouvelles mesures mises en œuvre en 2009 en matière de gouvernance modernisée de la SLN.

Les parties sont également convenues d'engager des discussions en vue d'apporter, d'ici le 31 décembre 2011, des aménagements au pacte, dont les principes directeurs demeureront inchangés, afin de tenir compte de l'ensemble des évolutions industrielles, commerciales et technologiques intervenues au sein de la SLN comme de son environnement depuis la conclusion du pacte d'origine.

Aux côtés d'ERAMET et de NISSHIN STEEL, acteur japonais de premier plan sur le marché de l'acier inoxydable, la STCPI détient pour le compte des trois Provinces de Nouvelle-Calédonie 34% de la SLN.

Ce pacte d'actionnaires associe depuis dix ans les Provinces de la Nouvelle-Calédonie à la gouvernance et aux orientations stratégiques de la SLN, grâce à la participation de la STCPI au Conseil de la SLN avec 4 administrateurs et un censeur, pour 34% du capital, qui lui confèrent la minorité de blocage.

Ce pacte donne également à la STCPI la possibilité d'être associée aux évolutions éventuelles du capital de la SLN avec notamment :

- une clause de préemption réciproque entre ERAMET et la STCPI sur les actions de la SLN ;
- une option d'achat réciproque des actions SLN de la partie qui ferait l'objet d'un changement de contrôle au profit d'une entreprise dont la principale activité ou celle du Groupe auquel elle appartient est concurrente de celle de la SLN.

Par ailleurs, la STCPI, qui détient une participation de 4,1 % au capital d'ERAMET, est représentée au Conseil d'administration d'ERAMET. Ceci est une situation unique en

Nouvelle-Calédonie par rapport aux autres grands opérateurs miniers, qui matérialise un véritable partenariat stratégique entre la Nouvelle-Calédonie et le groupe ERAMET.

Patrick BUFFET, Président directeur général du groupe ERAMET, a déclaré : « *J'attache la plus grande importance à une gouvernance de premier plan pour la SLN, dans le cadre de relations transparentes et constructives avec toutes les parties concernées. Notre partenariat avec la Nouvelle-Calédonie, tourné vers l'avenir, est porteur de développements industriels potentiels majeurs, notamment avec les projets de nouvelle centrale électrique de Doniambo et de déploiement du procédé hydrométallurgique développé par le groupe ERAMET. L'accord intervenu ce jour avec la STCPI et les discussions qui vont s'engager afin d'apporter les aménagements nécessaires au pacte d'actionnaires, iront dans le sens d'un développement optimal et durable pour la Nouvelle-Calédonie, dans le respect de l'intérêt social de la SLN et du groupe ERAMET.* »

---

## **A PROPOS D'ERAMET**

ERAMET est un des principaux producteurs mondiaux de :

- métaux d'alliages, notamment le manganèse et le nickel, utilisés pour améliorer les propriétés des aciers,
- ainsi que d'alliages et d'aciers spéciaux à hautes performances utilisés par des industries telles que l'aéronautique, la production d'énergie et les outillages.

ERAMET se développe par ailleurs dans de nouveaux métaux à fort potentiel de croissance, tel que le lithium et dans le recyclage.

Le Groupe emploie environ 15 000 personnes dans vingt pays. ERAMET fait partie du compartiment A d'Euronext Paris et figure dans l'indice MSCI.

## **CONTACT**

Directeur de la Stratégie et de la Communication Financière

**Philippe Joly**

tél : 01 45 38 42 02

**Pour plus d'informations :** [www.eramet.com](http://www.eramet.com)